

STAGE DE RETABLISSEMENT DE LICENCE PNC

- ▶ **LANGUE DU COURS** : Français/Anglais.
- ▶ **DUREE** : 18 Jours.
 - Formation théorique : 100 heures ;
 - La partie pratique : 5 heures.
- ▶ **ACTIVITE**
 - Support du Cours ;
 - Exposés et Discussions de groupe ;
 - Le cours est dispensé par un Instructeur expert dans la matière ;
 - La performance des participants sera basée sur une évaluation ;
 - La formation théorique est sanctionnée par huit (8) tests proposés et supervisés par les contrôleurs de la DGAC ;
 - Les tests portent sur les thèmes suivants :
 - Navigation, Théorie de vol et Météorologie ;
 - Réglementation Aéronautique ;
 - Secourisme ;
 - Conditions d'acceptation ;
 - Aéronefs et équipements ;
 - Consignes normales en ligne ;
 - Consignes de secours ;
 - Revalidation qualification de type.
 - La note minimale de réussite est conforme au barème de notation exigé par l'autorité, ou de l'organisme sous-traitant. À défaut, la note minimale de réussite est de 80%.
- ▶ **POPULATION CIBLE**
Les membres d'équipage de cabine.
- ▶ **INTRODUCTION**
Dans le cadre du maintien des compétences, certains PNC ayant totalement cessé d'exercer des fonctions à bord doivent suivre un stage de Rétablissement de Licence.
- ▶ **OBJECTIF DU COURS**
L'objectif de cette formation est de :
 - Remettre à niveau les connaissances et les compétences du PNC après l'arrêt de travail ;
 - Rafraîchir la mémoire et actualiser les connaissances ;
 - Maîtriser tous les thèmes inclus dans le programme de Rétablissement de Licence ;
 - Effectuer et maîtriser les exercices simulés d'urgence ;
 - Renouveler la licence.
- ▶ **CONDITIONS D'ACCEPTATION**
 - PNC ayant totalement cessé d'exercer des fonctions à bord pendant une période supérieure à 12 mois et inférieure à 24 mois ;
 - Être en possession de la licence PNC (périmée) précisant la date du dernier contrôle moins de 2 ans.